

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE
RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

FR32 - FR HENLEY ANTISTATIQUE



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat III) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN ISO 11612 (A1 + A2, B1, C1, F1) (2015)

EN 1149 -5 (2018)

EN 61482-2 EN 61482-1-1 (ELIM 13 CAL/CM², ATPV 15 CAL/CM²) (2020)

NFPA® 2112 (2018)

NFPA® 70E (2018)

ASTM F1506

ASTM F1959/F1959M-14e1 (ATPV 10 CAL/CM² (HAF 82.3%))

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

SH00766

Publié par :

Sky Business Centre,, Port Tunnel Business Park,, Office 13, Unit 21,, Clonsaugh Business and Technology Park,, ROI, Dublin (2895)

L'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type basée sur l'assurance qualité du processus de production (module D) comme détaillé dans le règlement EPI (UE) 2016/425 sous la surveillance de l'organisme notifié:

SGS FIMKO Ltd

Signé pour et au nom de Portwest



Raymond Carney
Chief Operations Officer

Date: 2026-01-09